



La Commission scolaire de Montréal possède un parc immobilier d'une valeur de plus de deux milliards de dollars pour lequel un ambitieux programme de réfection et de rénovation a été mis en place. En effet, dans le cadre de son programme Les Grands chantiers, elle investira plus de 710 millions de dollars, sur une période de quinze ans, pour la revitalisation de ses immeubles.

En plus de la revitalisation de ses immeubles, la CSDM met en œuvre divers programmes gouvernementaux et environnementaux touchant l'efficacité énergétique, l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées, la réhabilitation des sols, ainsi que l'ajout de places/élèves qui nécessitera plusieurs projets d'agrandissement ou de construction au cours des prochaines années.

La CSDM recherche des technologues en bâtiment (profil architecture ou génie civil)

Sommaire du poste

Le rôle du technologue en bâtiment consiste à procurer une assistance technique aux différents services de la commission, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans, en rédigeant des devis ainsi qu'en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services.

Principales attributions

- Procède à l'étude des demandes de réparations, transformations ou constructions concernant les bâtiments, terrains ou toute autre propriété de la CSDM en tenant compte des codes et règlements. Rencontre les professionnels du bureau et discute de la faisabilité, de la difficulté d'exécution et des délais d'occupation des lieux.
- Visite et prend note de l'état général des lieux, effectue le relevé des équipements et des matériaux existants dans le but d'en faire rapport. Décèle les anomalies et recommande les corrections appropriées à l'aide de croquis et d'esquisses sommaires.
- Établit, en collaboration avec les architectes ou les ingénieurs, les lignes maîtresses des travaux à effectuer suite à ces visites, en vue d'exécuter, à l'aide du logiciel AUTOCAD et de l'équipement adéquat, les plans et les détails appropriés.
- Consulte les normes pédagogiques et applique les divers codes et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en vigueur. Communique, au besoin, avec les répondants en vue d'apporter les solutions aux différentes contraintes concernant la construction, la prévention des incendies et la sécurité des édifices publics.
- Rédige, à l'occasion, les devis nécessaires. Vérifie les dessins d'atelier, de montage et d'arrangement soumis par les entrepreneurs, y apporte les corrections appropriées et obtient l'approbation des chargés de projets. Effectue les demandes de permis de construction.
- Élabore, en collaboration avec ses confrères, une banque de données informatiques et assure une mise à jour rigoureuse des différents dossiers.
- Assure un suivi des nouveautés technologiques apportées aux logiciels et aux appareils. Fait part à ses supérieurs des améliorations à apporter pour assurer la rentabilité et maintenir la compatibilité avec les firmes externes. Élabore et assure à cette fin, le développement de méthodes de travail assurant la facilité d'exécution, la coordination et l'optimisation du rendement.
- Assure, sur demande, la surveillance des chantiers, vérifie la qualité et la quantité des matériaux, s'assure que les travaux sont exécutés selon les règles de l'art et en conformité avec les exigences des plans et devis, fait respecter le tableau d'ordonnancement. Assiste aux réunions et participe à la solution des problèmes de construction.
- Vérifie, sur demande, l'évolution des travaux et s'assure que les demandes de paiements mensuels des entrepreneurs correspondent à l'avancement des travaux.
- Accomplit, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

Rémunération

Entre 18,23\$/h et 25,50\$/h

Qualification professionnelle

- Diplôme d'études collégiales en architecture (programme 221.A0), ou en génie civil (programme 221.B0)
- Ou baccalauréat dans une discipline appropriée
- Être membre en règle de l'Ordre des technologues professionnels du Québec et détenir son permis d'exercice

Exigences particulières

- Posséder un permis de conduire valide
- Avoir accès à une voiture pour effectuer des déplacements

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes et des relevés de notes au plus tard le 10 février 2012:

Par courriel :
nonenseignant@csgm.qc.ca

Par la poste :
Bureau de recrutement, des stages et
du développement des compétences,
3737, rue Sherbrooke Est,
Montréal (Québec) H1X 3B3

Par télécopieur :
514 596-6811

La CSDM s'est dotée d'un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Veillez noter qu'aucun accusé de réception ne sera envoyé aux personnes qui posent leur candidature.

Ils iront loin



**Commission
scolaire
de Montréal**